

LA PARTICIPATION ÉLECTORALE AU PRISME DE LA VARIABLE ETHNIQUE. PREMIERS RÉSULTATS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Julien Audemard, David Gouard

De Boeck Supérieur | « *Revue internationale de politique comparée* »

2015/1 Vol. 22 | pages 83 à 114

ISSN 1370-0731

ISBN 9782807301214

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee-2015-1-page-83.htm>

!Pour citer cet article :

Julien Audemard, David Gouard, « La participation électorale au prisme de la variable ethnique. Premiers résultats et perspectives de recherche », *Revue internationale de politique comparée* 2015/1 (Vol. 22), p. 83-114.

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA PARTICIPATION ÉLECTORALE AU PRISME DE LA VARIABLE ETHNIQUE. PREMIERS RÉSULTATS ET PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Julien AUDEMARD et David GOUARD

L'analyse de la participation électorale prend traditionnellement en compte différents types de facteurs explicatifs, qu'ils soient relatifs à la conjoncture politique, aux types de scrutins ou aux caractéristiques sociales des électeurs. Plutôt utilisée dans l'analyse de l'orientation des votes, la variable ethnique est en revanche rarement mobilisée pour expliquer la participation. Lorsque c'est le cas, les études soulignent régulièrement le fait que l'appartenance à des groupes issus de l'immigration est, par le jeu de variables sociologiques cachées, un facteur d'abstention électorale¹.

L'objet de notre article est précisément d'étudier les rapports entre l'origine immigrée telle qu'on peut tenter de l'identifier chez les citoyens français et la participation électorale. Il s'agit non seulement de préciser le sens et l'intensité de cette relation, mais également d'analyser les facteurs

1. Dans l'ensemble de cet article, nous mobiliserons par commodité le terme « ethnique » pour qualifier la variable qui discrimine les populations pour lesquelles on est en mesure de repérer différentes origines immigrées selon une méthode que nous développerons plus loin. Si nous avons bien conscience des limites du recours à cette catégorie, on peut néanmoins associer de manière probabiliste à une origine immigrée tout un ensemble de caractéristiques socioculturelles qui contribuent à définir ce que le sociologue britannique Martin Bulmer nomme un « groupe ethnique », qu'il s'agisse d'ancêtres communs, d'une mémoire collective, d'une parenté, d'une religion, d'une langue, d'un territoire, d'une nationalité ou encore d'une apparence physique. Voir SIMON P., « Ethnic Statistics and Data Protection in the Council of Europe Countries », *rapport pour le Conseil de l'Europe*, 2007, p. 27. Contraints de recourir à un certain bricolage méthodologique, les chercheurs français mobilisent le plus souvent cette catégorie « ethnique » aux côtés de celle de « race » ou de la catégorie juridique d'« immigrés ». Voir à ce propos, le numéro n° 58 de 2008 que la *Revue française de sociologie* a consacré à la question de « l'usage des catégories ethniques en sociologie ». Il va de soi que notre perspective se garde de toute essentialisation et réification de cette catégorie, considérant, dans la lignée des travaux de Rogers Brubaker, que la dimension ethnique n'existe pas en soi mais est surtout (ré)activée dans certains contextes sociaux et politiques. BRUBAKER R., « Au-delà de l'identité », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, 2001, p. 66-85.

externes propices à faire de cette variable un élément propre à produire de la (dé)mobilisation électorale. Nous avons pour cela mené une étude quantitative et comparée des listes d'émargement de dix bureaux de vote de la ville de Montpellier au cours des élections présidentielle et législatives françaises du printemps 2012.

Les résultats que nous allons présenter montrent que la variable ethnique constitue, dans certains contextes, un facteur important de la participation électorale. Ainsi, dans le contexte politique propre à l'élection présidentielle française, cette variable produit de la mobilisation auprès de certains segments d'électeurs issus de l'immigration maghrébine dès lors qu'ils évoluent dans des espaces où ils ne forment pas un groupe minoritaire, et ce indépendamment de la relative faiblesse de leur capital socioéconomique.

Origine immigrée et participation électorale

Les déterminants de la participation : l'effet de l'origine immigrée

La référence aux origines immigrées des citoyens a longtemps été absente des travaux français de science politique, *a fortiori* lorsqu'il s'agissait d'analyser la participation électorale, ce au moins jusqu'à la fin des années 1980. Les premiers mouvements de revendication en faveur des droits des minorités françaises issus de l'immigration durant cette même décennie coïncidèrent avec l'apparition de travaux traitant des activités citoyennes de ces groupes. Si la plupart de ces recherches se concentrent sur les formes non-conventionnelles de participation², certaines ont pris le parti de traiter de l'ethnicité en tant que variable explicative du vote et de la participation électorale³.

2. Camille Hamidi a notamment travaillé sur le cas des associations de quartier. Voir HAMIDI C., *La société civile dans les cités. Engagement associatif et politisation dans les associations de quartier*, Paris, Economica, 2010. Voir aussi JAZOULI A., *L'action collective des jeunes maghrébins de France*, Paris, CIEMI – L'Harmattan, 1986 ; HAJJAT A., « Révolté des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme », in BOUBEKKER A., HAJJAT A., *Histoire politique des immigrations (post) coloniales. France 1920-2008*, Paris, Amsterdam, 2008, p. 249-264.

3. Voir l'enquête de l'INED Trajectoires et Origines (TEO) et l'enquête RAPFI (Rapport au Politique des Français Issus de l'Immigration). Voir aussi DAZI F., LEVEAU R., « L'intégration par le politique. Le vote des 'beurs' », in *Études*, vol. 369, n° 9, 1988, p. 179-188 ; CESARI J., « Citoyenneté et acte de vote des individus issus de l'immigration maghrébine », in *Politix*, vol. 6, n° 22, 1993, p. 93-103 ; RICHARD J.-L., « Rester en France, devenir français, voter : trois étapes de l'intégration des enfants d'immigrés », in *Économie et statistique*, n° 316-317, 1998, p. 151-162 ; BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., « Le vote des cités est-il structuré par un clivage ethnique ? », in *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 4, 2010, p. 663-689. BROUARD S., TIBERJ V., *Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Paris, Presses de Science Po, 2005, p. 45-64.

Qu'ils aient été réalisés à la fin des années 1980 ou plus récemment, tous ces travaux insistent sur les inégalités de participation électorale entre les Français établis depuis plusieurs générations sur le territoire national et les Français dont les parents sont étrangers. Si d'une manière générale, le fait de présenter des origines immigrées est corrélé à une plus faible participation électorale, on observe des différences sensibles selon les pays d'émigration⁴. Selon Jean-Luc Richard, les écarts de participation s'expliqueraient d'abord par des différentiels d'inscription sur les listes électorales⁵. En effet, à partir de données déclaratives, l'enquête RAPFI dénombre environ 23 % de non-inscrits chez les Français d'origine africaine et portugaise contre seulement 7 % chez les Français dont les parents étaient eux-mêmes français.

Les récents travaux de Rahsaan Maxwell sur le cas français ont ceci de précieux qu'ils se fondent sur des données objectives et non sur les seules données déclaratives, par définition soumises à caution. Afin de comparer le niveau de la participation électorale en France entre les citoyens français nés de parents français (*native french metropolitan*) et les citoyens français issus de l'immigration maghrébine et d'outre-mer, l'auteur a croisé au niveau individuel les données relatives à la traditionnelle enquête sur la participation électorale menée par l'Insee et les données socio-économiques anonymisées issues du recensement⁶. Cette recherche explique d'abord que les inégalités de participation électorale que l'on observe régulièrement entre ces deux populations s'expliquent essentiellement par certaines variables cachées, tel l'âge et les caractéristiques socio-économiques des électeurs. Mais l'auteur va plus loin en démontrant qu'une fois pris en compte les environnements sociaux dans lesquels évoluent ces deux populations, la variable ethnique ne produit plus aucun effet sur les niveaux de la participation électorale. Ainsi, si les populations maghrébines et d'outre-mer établies en France métropolitaine votent globalement moins, c'est avant tout parce qu'elles évoluent dans des zones urbaines particulièrement déshéritées. Dans ces territoires, on n'observerait aucune différence significative de participation entre les électeurs d'origine métropolitaine et les électeurs issus de l'immigration, les explications se trouvant plutôt du côté du niveau d'éducation et d'intégration socioprofessionnelle.

L'étude de Rahsaan Maxwell reste néanmoins soumise à deux principales critiques. Tout d'abord, l'auteur n'envisage les effets de contexte

4. RICHARD J.-L., *op. cit.*, 1998.

5. RICHARD J.-L., « Comment votent les jeunes Français issus de l'immigration ? », in *Ville – École – intégration*, n° 118, septembre 1999.

6. MAXWELL R., « Political Participation in France among Non-European-Origin Migrants: Segregation or Integration? », in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 36, n° 3, p. 425-443.

territorial qu'à travers la catégorie de Zone Urbaine Sensible (ZUS) ou de degré d'urbanité, sans prendre en compte la variable liée à la densité du regroupement des populations issues de l'immigration au niveau de chaque territoire, alors même que l'auteur en reconnaît par ailleurs le potentiel explicatif. En second lieu, l'auteur n'a porté son analyse que sur deux élections : les deux tours de scrutin des élections régionales et l'unique tour de scrutin des élections européennes organisées respectivement en mars et en juin 2004. Or, on pourrait se demander si l'auteur aboutirait aux mêmes résultats aujourd'hui et pour des scrutins électoraux d'une autre nature. En effet, plusieurs éléments nous amènent à penser que l'on assiste depuis une dizaine d'années en France à une ethnicisation croissante du monde social et politique⁷. Cette tendance pourrait avoir des effets sur les niveaux de la participation des électeurs issus de l'immigration, notamment en conjoncture de haute intensité politique et médiatique comme à l'occasion, par exemple, d'une élection présidentielle où les milieux populaires participent nettement plus que pour tout autre type de scrutin. On peut en effet penser que les données recueillies par Rahsaan Maxwell au début des années 2000 ne correspondraient qu'à l'état encore embryonnaire du processus d'ethnicisation qui touche la France et se rapporteraient à des scrutins où cette question est peu mise en avant.

Aux États-Unis, deux récents ouvrages ont remis au goût du jour la question des rapports entre *ethnicité* et comportement électoral. Les travaux de Jóhanna Kristín Birnir consistent en une analyse comparée de données issues d'une soixantaine de pays démocratiques et s'interrogent sur les modalités de participation des minorités ethniques dans ces pays⁸. L'ouvrage écrit par Zoltan L. Hajnal concerne quant à lui une étude menée sur des élections locales aux États-Unis et aborde également la question de la représentation politique des minorités issues de l'immigration⁹.

L'originalité de ces deux ouvrages réside dans leur propension à retourner la question des rapports entre ethnicité et participation électorale telle qu'elle se pose habituellement. Plutôt que d'envisager l'origine immigrée comme un facteur d'abstention ou de rejet des formes conventionnelles d'action citoyenne, les deux auteurs préfèrent s'interroger sur les raisons qui, sous

7. Citons à ce propos le livre de l'anthropologue Jean-Loup Amselle. AMSELLE J.-L., *L'ethnicisation de la France*, Paris, Lignes, 2011. Dans un pays où la notion d'ethnicité a été infiniment plus intégrée et discutée, la tradition de l'école de Chicago insiste sur l'importance de la dimension ethnique dans les processus subjectifs d'identification et de positionnement social. Voir HUGHES E.C., « L'étude des relations ethniques », in CHAPOULIE J.-M., *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996 [1948], et du même auteur « The Nature of racial Frontiers », in MASUAKA J., VALIEN P., *Race Relations: Problems and Theory. Essays in Honour of Robert E. Park*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1961.

8. BIRNIR J.K., *Ethnicity and Electoral Politics*, New York, Cambridge University Press, 2007.

9. HAJNAL Z.L., *America's Uneven Democracy. Race, Turnout, and Representation in City Politics*, New York, Cambridge University Press, 2010.

certaines conditions, font du rapport à l'ethnicité un facteur de participation électorale.

Il ressort finalement de ces deux études deux axes de réflexion principaux quant aux conditions propices à faire de l'origine immigrée un facteur de mobilisation électorale. Le premier concerne l'offre politique. Celle-ci se doit en effet de défendre les intérêts ou les valeurs d'un groupe ethnique minoritaire – en tous les cas apparaître tel quel aux yeux des électeurs issus de l'immigration. Il peut s'agir aussi bien de partis ou de candidats se revendiquant explicitement d'un tel programme que de personnes issues des groupes en question auxquelles les électeurs s'identifient. Mais le lien entre l'offre politique et les populations issues de l'immigration peut également être bien moins explicite. Pour en revenir au cas français, Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen sont parvenus à identifier des motivations électorales sur une base ethnique en faveur de candidats issus de la diversité – comme Christiane Taubira – ou de partis défendant une cause chère à un groupe ethnico-religieux – la liste Euro-Palestine¹⁰. Mais, ajoutent-ils, d'autres formes de votes à fondement ethnique s'orientent vers des partis ou des candidats qui ne rentrent pas dans ces deux catégories. Ainsi, selon les deux auteurs, pour une partie des populations d'origine immigrée, « la droite et l'extrême droite sont majoritairement perçues comme hostiles aux « étrangers », tandis que la gauche est réputée leur être plus favorable »¹¹. Ils établissent ainsi une relation entre des identifications à des groupes construits sur des fondements raciaux et/ou ethnico-culturelles et des orientations électorales stabilisées. Cette relation concernerait aussi bien une fraction des électeurs d'origine africaine qui porte ses voix sur la gauche, qu'une fraction des Français se considérant « de souche » qui apporte ses suffrages aux candidats du Front National¹². Pour Jocelyne Césari aussi, la mobilisation électorale des électeurs issus de l'immigration maghrébine peut être envisagée comme une arme défensive face à des acteurs politiques faisant figure de repoussoirs¹³.

L'autre axe de réflexion porte quant à lui sur l'opérationnalité et la pertinence du concept d'ethnicité. Tout au long de sa démonstration, Jóhanna Kristín Birnir montre que l'ethnicité sert de repère idéologique stable pour les individus. Son cadre théorique s'inscrit directement dans le courant cognitiviste américain, celui des *Ethnic Attractors* selon lequel l'appartenance à une minorité ethnique favorise le recours à certains raccourcis d'information grâce auxquels les électeurs peuvent effectuer leurs choix politiques de manière stable : tout membre d'un groupe ethnique serait soumis à des incitations à la fois sociales et environnementales qui

10. BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., *op. cit.*, 2010.

11. *Ibid.*, p. 685.

12. *Ibid.*

13. CÉSARI J., *op. cit.*, p. 98.

l'amèneraient à soutenir le parti représentant le mieux les intérêts du groupe. Cette perspective était déjà présente dans les travaux de Nie et de Verba au début des années 1970, lesquels montraient l'existence d'une conscience politique de groupe plus aiguisée chez les populations noires pour lesquelles on constate une plus forte participation électorale, une fois neutralisées les variables socioéconomiques cachées¹⁴. Au début des années 1990, Mickael C. Dawson soulignait d'ailleurs le maintien d'une identification à base raciale chez de nombreuses populations noires, y compris celles qui ont connu une ascension sociale¹⁵.

La définition que Jóhanna Kristín Birnir donne de l'ethnicité combine à des éléments objectifs – la couleur de peau, la religion ou la langue – un élément subjectif, soit la capacité qu'ont les individus à considérer le groupe auquel ils ont le *sentiment d'appartenir* comme un groupe ethnique¹⁶. Partant de là, la notion d'ethnicité s'applique à un groupe d'individus qui non seulement partagent des caractéristiques qu'il est difficile ou impossible de changer, comme la couleur de peau ou la langue maternelle, mais aussi qui se définissent eux-mêmes en des termes ethniques, en contraste avec les autres groupes ethniques composant une société ou en contraste à un groupe dominant qui ne se définit pas en termes ethniques¹⁷. L'ethnicité devient donc un élément de compréhension de l'offre politique et d'action à partir du moment où l'appartenance (à un groupe) *en soi* devient une appartenance *pour soi*.¹⁸

Pour rendre compte de la diversité des processus de politisation, certains travaux de type ethnographique menés en France ont réussi à faire dialoguer les catégories d'identification ethnique avec les variables socio-économiques traditionnelles. Ainsi, dans un article de 2010, Camille Hamidi montre que pour les jeunes Français issus de l'immigration maghrébine établis dans un quartier populaire, l'inclinaison à adopter un raisonnement politique structuré autour des catégories ethniques est d'autant plus fort que ces derniers occupent une position sociale fragile¹⁹. À l'inverse, le raisonnement politique emprunté par leurs homologues générationnels mieux dotés sur

14. NIE N.H., VERBA S., *Participation in America. Political Democracy and Social Equality*, New York, Harper and Row, 1972.

15. DAWSON M.C., *Behind the Mule: Race and Class in African-American Politics*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

16. Il y a près de quarante ans, Guy Michelat et Michel Simon soulignaient l'importance de la classe sociale subjective pour expliquer le vote à gauche des ouvriers, bien plus que les critères strictement objectifs d'appartenance au monde ouvrier (bien que les deux soient corrélés). Voir MICHELAT G., SIMON M., *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977.

17. BIRNIR J.K., *op. cit.*, 2007, p. 4.

18. Ceci rejoint la définition que Max Weber donne de l'ethnicité et des groupes ethniques. WEBER M., *Économie et société* (tome 2), Paris, Plon, p. 130 et suivantes.

19. HAMIDI C., « Catégorisations ethniques ordinaires et rapport au politique. Éléments sur le rapport au politique des jeunes des quartiers populaires », in *Revue française de science politique*, vol. 60, n° 4, 2010, p. 719-743.

le plan socio-culturel et en situation d'ascension sociale et de mobilité territoriale inscrit davantage le recours aux catégories ethniques dans la question sociale.

À ce propos, certaines études ont démontré l'importance des approches localisées pour expliquer la plus ou moins forte mobilisation électorale des populations issues de l'immigration. Dans la lignée des travaux de Robert Huckfeld et de John Sprague sur les effets de communication au sein du voisinage²⁰, Wendy Tam Cho, James Gimpel et Joshua Dyck ont montré que le niveau de la participation électorale des citoyens américains issus de l'immigration de différents pays asiatiques était soumis à des effets de voisinage, et tout particulièrement à des effets de densité démographique des différentes minorités ethniques considérées²¹. Selon les auteurs, en tant que support à la diffusion de l'information, le voisinage a des effets sur la participation car il donnerait de la force aux différents facteurs exogènes. L'étude menée par R. Maxwell en France estime également que les effets de voisinage s'avèrent finalement plus déterminants que les variables liées à la situation socio-économique pour expliquer le niveau de la participation électorale des citoyens français d'origine maghrébine ou d'outre-mer. En somme, tout l'enjeu réside donc dans le fait de comprendre dans quelles configurations environnementales et politiques une origine immigrée peut devenir un facteur de participation électorale.

Hypothèses de recherche

Pour répondre à cette question, nous proposons de tester trois hypothèses. La première (H₁) consiste à penser que le fait de présenter une certaine origine immigrée peut différemment influencer le niveau de la participation électorale en fonction des caractéristiques socio-économiques des individus. La variabilité de la mobilisation de la référence ethnique en matière de raisonnement politique selon les caractéristiques socio-économiques des différents groupes d'individus suggère de potentiels effets en termes de participation électorale qu'il va s'agir de vérifier.

La seconde hypothèse (H₂) a trait à l'influence du contexte social et environnemental. Sur ce point, les différentes études américaines précédemment mentionnées apportent quelques éclaircissements. Il en va d'abord de la variabilité du niveau de la participation électorale des citoyens

20. HUCKFELD R., SPRAGUE J, *Citizens, Politics and Social Communication: Information and Influence in an Election Campaign*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

21. TAM CHO W. K., GIMPEL J. G., DYCK J., "Residential Concentration, Political Socialization and Voter Turnout", *Journal of Politics*, volume 68 (1), February, 2006, pp. 156-167.

américains issus de l'immigration japonaise et, dans une moindre mesure, des autres citoyens américains originaires d'autres pays asiatiques, selon leur plus ou moins forte concentration sur un territoire. De ce point de vue, Wendy Tam Cho, James Gimpel et Joshua Dyck font remarquer que les effets de densité n'ont ni la même force ni le même sens de variation selon les différentes communautés enquêtées. De même, dans le sillage des travaux de Robert Putnam autour de la notion de capital social, plusieurs études menées dans des villes européennes ont montré que le niveau de la participation électorale de certaines populations issues de l'immigration était étroitement corrélé au degré d'organisation supportant les échanges civiques au sein de ces groupes, démontrant ainsi toute l'importance des environnements en matière de mobilisation politique²².

Bien qu'ils s'intéressent davantage à l'orientation des votes qu'à la participation électorale en tant que telle, les travaux de Jóhanna Kristín Birnir et de Zoltan L. Hajnar montrent également que l'ethnicité peut faire office de repère pertinent pour les individus dès lors que s'observe sur un territoire un groupe ethnique suffisamment important et structuré. La première montre en effet qu'au sein des régions où se concentrent les minorités, la volatilité électorale est sept fois moins importante que dans les autres régions, là où la mise en avant de l'ethnicité est probablement un facteur de clivage social moins important²³. Le second montre quant à lui que dans les villes américaines où la concentration des minorités ethniques est la plus forte, les individus appartenant à un même groupe ethnique votent généralement de manière similaire. Même pour des élections impliquant plus de deux candidats, la dispersion des votes est faible à l'intérieur des mêmes groupes²⁴. L'hypothèse défendue ici consiste donc à penser que la composition ethnique d'un territoire peut faire de l'origine immigrée un facteur de participation électorale.

Enfin, la troisième hypothèse (H_3) est la suivante : l'importance du référent ethnique dépend du contexte politique et institutionnel d'une élection. Elle peut se décliner en deux sous-hypothèses. L'impact de cette variable sur la participation peut tout d'abord dépendre de l'offre politique (H_{3a}). Comme nous l'avons expliqué précédemment, pour que la participation soit motivée par des facteurs ethniques, il faut que l'offre

22. VAN HEELSUM A., « Political Participation and Civic Community of Ethnic Minorities in four cities in the Netherlands », in *Politics*, vol. 25, n° 1, 2005, p. 19-30 ; TOGBEY L., « Migrants at the Polls: an Analysis of Immigrants and Refugee Participation in Danish Local Politics », in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 25, n° 4, 1999, p. 665-685 ; FENNEMA M. and TILLIE J., « Political Participation and Political Trust in Amsterdam: Civic Communities and Ethnic Networks », in *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 25, n° 4, 1999, p. 703-726.

23. BIRNIR J.K., *op. cit.*, 2007.

24. HAJNAL Z.L., *op. cit.*, 2010.

politique y fasse référence, au moins de manière implicite. On pourrait évoquer quatre cas de figure. Dans le premier, une partie de l'offre (parti ou candidat) s'adresse directement à un ou plusieurs groupes issus de l'immigration afin de défendre ses/leurs intérêts. Dans le cas français, la tradition universaliste et républicaine rend difficile cette situation, à trois exceptions près. Les deux premières sont celles des élections régionales et européennes où, régulièrement, des partis régionalistes revendiquant la défense d'éléments ethniques – une langue le plus souvent – constituent une liste²⁵. Le Front national fait enfin figure de troisième exception, dans la mesure où son offre politique ainsi que ses discours prônent plus ou moins ouvertement la défense d'un groupe, celui des « Français de souche ». Le second cas de figure est celui de la présence d'un ou plusieurs candidats issus de l'immigration qui stimuleraient la participation de membres de minorités également issues de l'immigration en raison d'une origine commune. Le cas du vote en faveur de Christiane Taubira au premier tour de l'élection présidentielle de 2002 a déjà été évoqué²⁶. On pourrait également citer celui du vote des Afro-américains en faveur de Barack Obama lors de l'élection présidentielle américaine de 2012²⁷. Troisième cas de figure, la présence d'un parti dont des individus issus de l'immigration *supposent* qu'il défend leurs intérêts. Nous avons à ce sujet déjà évoqué les présupposés positifs dont bénéficient les partis de la gauche française, notamment auprès des jeunes d'origine africaine²⁸. Enfin, quatrième et dernier cas de figure, la présence d'un candidat ou d'un parti qui cristallise certaines craintes et suscite un élan de participation pour y faire barrage. L'exemple des candidatures de Nicolas Sarkozy ou de Jean-Marie et Marine Le Pen est ici quasiment idéal-typique²⁹.

Mais le contexte politique et institutionnel renvoie également à des thématiques de campagne et au degré de médiatisation (H_{3b}). La politisation

25. Lors des élections européennes de 2014, l'Union Démocratique Bretonne avait présenté une liste autonome au sein de la circonscription Ouest, tandis que le Parti nationaliste basque (PNB) en avait fait de même au sein de la circonscription Sud-ouest. Pour le cas des élections régionales de 2010, nous pouvons citer la liste Alsace d'abord ou encore la Ligue du Midi présente en Languedoc-Roussillon.

26. BRACONNIER C., DORMAGEN J-Y, *op. cit.*, 2010.

27. En 2008, 96 % des Afro-américains ayant déclaré avoir voté indiquaient avoir choisi Barack Obama. Lors de la dernière élection présidentielle, cette proportion était de 93 %. Voir SINCLAIR-CHAPMAN V., PRICE M., « Black Politics, the 2008 Election, and the (Im)possibility of Race Transcendence », in *Political Science and Politics*, n° 4, 2008, p. 739-745. TIEN C., NADEAU R., LEWIS-BECK M.S. « Obama and 2012: Still a Racial Cost to Pay? », in *Political Science and Politics*, vol. 45, 2012, p. 591-595.

28. BROUARD S., TIBERJ V., *Français comme les autres. Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque*, Presses de Science Po, Paris, 2005, p. 52-58.

29. Voir à titre d'exemple MAYER N., « Comment Nicolas Sarkozy a rétréci l'électorat Le Pen », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n° 3, 2007, p. 429-445 ; JUGNOT S., « La participation électorale en 2007. La mémoire de 2002 », in *Insee*, n° 1169, 2007.

du thème de l'immigration a depuis longtemps été décrite comme un facteur d'inscription et de participation des électeurs issus de l'immigration. Plusieurs travaux évoquent ainsi l'hypothèse selon laquelle les populations issues de l'immigration se mobilisent surtout lorsque le contexte politique local ou national leur semble particulièrement menaçant³⁰. De fait, si la politisation du thème de l'immigration ou des problèmes qui concernent les populations d'origine étrangère semble fondamentale, on peut penser qu'au-delà du rôle de l'offre politique, celui du traitement médiatique de la campagne le soit tout autant.

La séquence électorale : avril-juin 2012

Pour tester ces trois hypothèses, nous avons choisi de nous concentrer sur la séquence électorale d'avril-juin 2012, soit deux élections – l'élection présidentielle (22 avril – 6 mai) et les élections législatives (10 juin – 17 juin) – et quatre tours de scrutin. Plusieurs raisons rendent cette séquence pertinente pour nos recherches, en premier lieu parce qu'elle intègre l'élection présidentielle de 2012. En France aujourd'hui, l'élection présidentielle est en quelque sorte un aparté dans une vie politique et électorale marquée par de forts taux d'abstention. Contrairement aux autres élections, l'élection présidentielle – si l'on excepte le premier tour de celle de 2002 – mobilise encore un nombre très important de citoyens. L'élection de 2012 n'a pas fait exception à la règle puisque 79,5 % des électeurs inscrits se sont déplacés au premier tour, puis 80,3 % au second tour. Cette élection se prête particulièrement bien à notre analyse dans la mesure où elle mobilise une grande partie de l'électorat, y compris milieux populaires et les Français d'origine immigrée qui d'ordinaire s'abstiennent plus que les autres. De plus, cette participation élevée n'empêche pas des disparités selon les électeurs et les territoires, ce qui répond finalement aux besoins de nos hypothèses 1 et 2. Enfin, l'élection présidentielle française est ce que l'on pourrait appeler une élection à forte intensité médiatique propice à la politisation de nombreux sujets sociétaux. En 2012, comme lors des deux élections présidentielles précédentes, le thème de l'immigration est resté l'un des thèmes centraux de cette élection³¹. Celui-ci fut en outre porté

30. CESARI J., *op. cit.*, 1993 ; RICHARD J.-L., « Comment votent les jeunes Français issus de l'immigration ? », in *Ville – École – Intégration*, n° 118, 1999.

31. Notamment avec l'« Affaire Merah ». En mars 2012, un jeune français d'origine immigrée, Mohammed Merah, assassina par balles trois militaires puis quatre personnes dont trois enfants d'une école juive de Toulouse. Si l'impact de cette affaire sur l'électorat reste incertain, elle fut l'objet d'un cadrage médiatique autour des thèmes de l'insécurité et de l'immigration. Voir PIAR C., « Des campagnes sous l'emprise de la conjoncture », in PERRINEAU P. (dir.), *Le vote normal. Les élections présidentielle et législatives d'avril-juin 2012*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2013, p. 25-41.

par deux candidats, Nicolas Sarkozy et Marine Le Pen. La conjoncture et l'offre politique propres à cette élection sont donc favorables au test de notre troisième hypothèse.

L'inclusion des deux scrutins organisés pour les élections législatives se justifie tout autant. Contrairement à l'élection présidentielle, les élections législatives sont aujourd'hui marquées par des taux d'abstention élevés – 57,2 % de participation au premier tour, 55,4 % au second tour en 2012, soit environ 25 points de moins que les deux scrutins de l'élection présidentielle. Comparativement à l'élection présidentielle, les élections législatives sont aujourd'hui davantage sélectives si l'on s'intéresse au profil socioculturel des électeurs. L'intensité de la couverture médiatique y est en outre moins grande. Ainsi, la comparaison entre les tours de scrutin de l'élection présidentielle et des élections législatives peut permettre d'évaluer – statistiquement – la pertinence de la variable ethnique sur la participation électorale.

Méthodologie

Nous avons mené notre enquête à Montpellier. Cette métropole régionale de plus de 260 000 habitants présente des caractéristiques et une diversité de quartiers semblables aux autres grandes métropoles françaises. Les observations tirées de ce terrain d'enquête semblaient donc bien se prêter à une réflexion plus générale sur les déterminants du vote à l'élection présidentielle dans les espaces les plus urbanisés. La diversité sociologique de Montpellier offrait en outre la possibilité de procéder à une analyse propre à nourrir empiriquement nos hypothèses.

Travailler à partir des listes d'émergence

Le recours aux listes d'émergence se justifie toutefois pour plusieurs raisons. Premièrement, l'analyse des listes d'émergence est le seul moyen d'accéder à des données solides concernant la participation électorale. Deuxièmement, les listes d'émergence permettent d'accéder à un certain nombre de données individuelles, parmi lesquelles le sexe, l'âge, le lieu de résidence, le lieu de naissance, et, au prix d'une analyse plus poussée, la situation matrimoniale et, nous y reviendrons, l'origine immigrée. Il est en outre possible de compléter ces données individuelles avec des données

agrégées disponibles à l'échelle des bureaux de vote³² et qui offrent de précieuses indications sur la composition sociale des territoires étudiés et, si l'on minimise l'hypothèse de l'*ecological fallacy*³³, sur les électeurs eux-mêmes.

Nous avons décidé de mener notre étude à partir de l'analyse de listes d'émargement. Ce choix peut paraître surprenant au premier abord, dans la mesure où la consultation de ce type de fichiers administratifs ne dit rien en soi sur les éventuelles origines immigrées des différents individus et encore moins sur leur sentiment d'appartenance à un groupe issu de l'immigration. Nous avons fait le pari que la comparaison d'espaces et de populations suffisamment contrastées pouvait nous permettre de saisir statistiquement l'importance de la variable ethnique sur la participation. En cela, nous avons voulu répondre à différentes questions : le fait d'être issu de l'immigration peut-il être un facteur de la participation et cela varie-t-il : 1) selon les caractéristiques socio-économiques des territoires 2) selon leur composition ethnique et 3) selon les différentes échelles de scrutins considérées ? C'est donc en faisant varier ces différents paramètres que nous comptons tester nos hypothèses et répondre à l'objectif initial de cet article.

En ce qui concerne notre étude, la principale difficulté a été de déterminer quels étaient les électeurs issus de l'immigration. Nous avons tout d'abord été confrontés à un premier fait, celui de l'histoire de l'immigration à Montpellier. La ville a connu trois principales vagues d'immigration : une immigration espagnole tout d'abord, durant la première moitié du XX^e siècle, une immigration de Français rapatriés du Maghreb dans les années 1960 puis une immigration maghrébine, essentiellement marocaine, par la suite. Nous avons choisi de faire une distinction binaire entre les électeurs français d'origine européenne et les électeurs français d'origine non-européenne. La raison de ce choix est simple : la majorité des Français d'origine européenne vivant à Montpellier ne forme plus à proprement parler un groupe structuré par un référent ethnique fort. Il en va par exemple des descendants de l'immigration espagnole. Il y a donc fort peu de chances pour que les anciennes origines immigrées de ces

32. Ces données ont été rendues disponibles il y a peu par le projet cartelec. Ce projet développe un Système d'Information Géographique (SIG) qui permet d'analyser les résultats de plusieurs élections au niveau des bureaux de vote pour la France métropolitaine. Grâce aux outils modernes de la cartographie assistée par ordinateur, les périmètres des bureaux de vote sont mis en relation, d'une part, avec les résultats enregistrés lors de différents scrutins et, d'autre part, avec les caractéristiques démographiques et socio-économiques des territoires concernés à partir des données de l'INSEE.

33. Voir ROBINSON W.S., « Ecological Correlations and the Behavior of Individuals », *American Sociological Review*, vol. 15, n° 3, 1950, p. 351-357. L'hypothèse de l'erreur écologique peut, dans le cas de notre analyse, être effectivement minimisée dans la mesure où la finesse de notre échelle d'analyse – un bureau de vote correspond en moyenne ici à environ un millier d'électeurs – limite le risque d'erreur lié à l'inférence écologique.

électeurs aient des effets en matière électorale. Nous avons également choisi d'intégrer à ce groupe les Français d'origine rapatriée (les « Pieds-noirs »). Si ces derniers peuvent faire un usage spécifique de leurs votes en rapport avec leurs origines, rien n'indique que ce groupe ait des habitudes en termes de participation électorale différentes de celles des Français d'origine métropolitaine³⁴. Ces derniers ne sont aujourd'hui, par exemple, pas visés dans les discours portant sur l'immigration. Nous avons donc distingué ce premier ensemble d'un second constitué de Français issus d'une immigration non-européenne, essentiellement maghrébine, et particulièrement marocaine.

Concrètement, l'identification des électeurs appartenant à cette seconde catégorie s'est faite à partir de trois critères : le patronyme de l'électeur tout d'abord, son prénom et, éventuellement, le lieu de naissance. Faute de disposer d'informations sur l'origine des électeurs, cette méthode d'identification par les patronymes reste la seule envisageable pour une analyse de ce type. Déjà utilisée dans plusieurs travaux de science politique et de sociologie en France³⁵, elle présente certes quelques difficultés³⁶ mais permet aussi, en prenant les précautions et le recul nécessaire sur la production des données³⁷, d'identifier et d'observer certaines tendances statistiques.

L'intérêt d'introduire une dimension comparative dans notre démarche réside justement dans le fait d'observer des variations parmi ces tendances afin de pouvoir en tirer des interprétations sociologiques. Elle permet également de compenser, du moins en partie, l'une des principales faiblesses des listes d'émargement en tant que matériau de recherche : le manque de données relatives au statut individuel des électeurs. Le fait de

34. Voir FOURQUET J., PRATVIEL E., « Le vote pied-noir 50 ans après les accords d'Évian », in *CEVIPOF*, n° 6, 2012.

35. En sociologie électorale, voir notamment SCHNAPPER D., STRUDEL S., « Le 'vote juif' en France », in *Revue française de science politique*, vol. 33, n° 6, 1983, p. 933-961 ; BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., *op. cit.*, 2010 ; GOUARD D., *La banlieue rouge. Ceux qui restent et ce qui change*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2014 ; FOURQUET J., LEBOURG N., MANTERNACH S., *Perpignan, une ville avant le Front National ?*, Paris, Éditions de la fondation Jean Jaurès, 2014. En sociologie de l'éducation, voir FELOUZIS G., « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », in *Revue française de sociologie*, vol. 44, 2003, p. 413-447 ; sur la sociologie de la justice, voir JOBARD F., NEVANEN S., « La couleur du jugement. Discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infractions à agents de la force publique (1965-2005) », in *Revue française de sociologie*, vol. 48, n° 2, 2007, p. 243-272.

36. La consonance d'un nom de famille ou d'un prénom peut ne rien révéler des origines familiales d'un individu. C'est particulièrement le cas pour les personnes originaires de l'outre-mer dont le patronyme a souvent une consonance européenne. En outre, cette méthode permet d'approcher seulement l'ethnicité *en soi* et ne dit évidemment rien du sentiment d'appartenance. Ce travail sur les listes fournit néanmoins un matériau empirique solide pour travailler sur la question de la participation électorale.

37. Voir sur cette question SIMON P., « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux ethniques et de 'race' », in *Revue française de sociologie*, n° 49, n° 1, 2008, p. 153-162.

ne pas pouvoir accéder à ce type de données, et en particulier le niveau de diplôme, est problématique dans la mesure où bon nombre de ces données sont généralement considérées comme d'importants facteurs explicatifs de la participation électorale³⁸. Comparer des espaces socialement contrastés, qui plus est restreints, permet de répondre à ce problème. Sans ignorer l'argument de la fallace écologique, le fait de travailler sur des espaces regroupant un nombre relativement restreint d'individus – des bureaux de vote – sur lesquels on dispose de données sociodémographiques précises autorise d'imputer les caractéristiques moyennes de ces espaces aux individus qui y vivent ou, tout du moins, qui y votent. Cette démarche est d'autant plus justifiée que ces espaces regroupent des populations plutôt homogènes d'un point de vue sociologique, comme nous le précisons. Comparer l'impact statistique d'une origine immigrée sur la participation électorale au sein d'espaces restreints, regroupant chacun des populations sociologiquement homogènes, mais présentant, les uns vis-à-vis des autres, des caractéristiques contrastées revient à évaluer cet impact pour des individus *a priori* différents.

La sélection des bureaux de vote

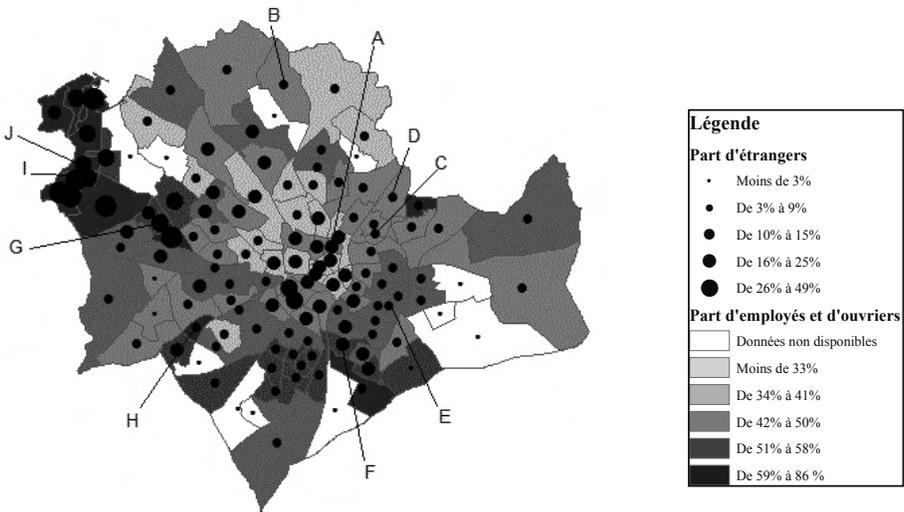
Travailler sur les listes électorales nécessitait de réaliser un tri préalable afin de sélectionner un échantillon de bureaux non pas statistiquement représentatif mais adapté à la mise en œuvre de nos hypothèses de recherche. Sélectionner un échantillon de bureaux de vote était d'abord nécessaire dans la mesure où la récupération et le traitement statistique des listes d'émargement constituaient un travail particulièrement lourd à l'échelle d'une ville comme Montpellier où l'on comptait 120 bureaux de vote en 2012. La seconde nécessité était de sélectionner suffisamment de bureaux au sein desquels une part relativement importante de l'électorat est d'origine nord-africaine. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur les données sociologiques à l'échelle des bureaux de vote produites par la base de données cartelec. Parmi ces données, la part d'étrangers résidant sur le territoire de chaque bureau a particulièrement retenu notre attention. En effet, si elle ne présage pas de manière exacte de la proportion d'électeurs d'origine nord-africaine inscrits sur les listes électorales, elle peut néanmoins être interprétée comme un indice de leur poids démographique, comme nous allons le préciser dans l'analyse. Afin de tester nos hypothèses, nous avons retenu dix bureaux – que nous

38. MUXEL A., « La participation électorale en 2012 », in *Revue française de science politique*, vol. 63, n° 2, 2013, p. 207-224.

nommerons par une lettre³⁹ – renvoyant à des univers socio-économiques contrastés et dont la part d'électeurs issus de l'immigration maghrébine au sein de l'électorat varie entre 8 % et 61 %.

Nous avons ici représenté sur une carte la situation géographique et les principales caractéristiques sociologiques de chacun des bureaux de vote et de leur électorat respectif. Globalement, les bureaux G, H, I, J et, dans une moindre mesure, F se démarquent des cinq autres puisqu'ils renvoient à des électors qui cumulent les handicaps sociaux sur le plan de la participation électorale : électorat jeune et démuné sur le plan économique et scolaire où l'on retrouve souvent une plus forte proportion d'électeurs originaires de pays non-européens.

Carte 1. Montpellier. Situation des bureaux de vote sélectionnés



Sources : données Caritelec.

39. Il s'agit des bureaux 2, 18, 32, 34, 39, 50, 64, 81, 90 et 92. Pour faciliter la lecture, nous les nommerons respectivement sous les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, et J.

Tableau 1. Données sociodémographiques concernant les dix bureaux sélectionnés

Numéro du bureau de vote	Nombre d'électeurs	Âge Médian	Part des « sans diplôme »	Part des diplômés supérieurs à bac +2	Part de cadres	Part d'étrangers	Part des électeurs d'origine non-européenne
A	1 052	38 ans	16 %	33 %	32 %	13 %	8 %
B	1 644	37 ans	9 %	35 %	28 %	9 %	13 %
C	955	50 ans	16 %	22 %	23 %	6 %	10 %
D	1 117	50 ans	16 %	23 %	29 %	5 %	12 %
E	970	39 ans	9 %	27 %	20 %	8 %	11 %
F	964	49 ans	20 %	15 %	16 %	10 %	16 %
G	920	38 ans	43 %	10 %	12 %	24 %	61 %
H	1 049	55 ans	35 %	4 %	4 %	8 %	42 %
I	912	40 ans	59 %	3 %	1 %	49 %	58 %
J	892	45 ans	53 %	3 %	3 %	22 %	37 %
Montpellier	141 333	47 ans	18 %	36 %	22 %	11 %	7 %

Source : listes d'émargement et données IRIS, année 2012.

Tableau 2. Taux de participation enregistrés dans les bureaux sélectionnés lors des quatre tours de scrutin organisés entre avril et juin 2012

Bureau	Taux de participation 1 ^{er} tour présidentielle	Taux de participation 2 nd tour présidentielle	Taux de participation 1 ^{er} tour législatives	Taux de participation 2 nd tour législatives
A	72,8 %	72,3 %	50 %	48,6 %
B	75,8 %	74,7 %	49,4 %	44,2 %
C	78,8 %	78,1 %	56,5 %	51,7 %
D	79,1 %	79,6 %	57,2 %	57,2 %
E	80,3 %	81,2 %	54,3 %	51,1 %
F	75,3 %	75,9 %	52,3 %	50,7 %
G	68,6 %	70,9 %	42,5 %	39 %
H	70,5 %	74,2 %	47 %	45,7 %
I	67,7 %	72,4 %	38,3 %	35,2 %
J	68 %	69,8 %	41 %	35,5 %
Montpellier	77,5 %	78,3 %	54,1 %	51,5 %
France	79,5 %	80,3 %	57,2 %	55,4 %

Source : Ville de Montpellier et ministère de l'Intérieur

Les bureaux « populaires » se caractérisent également par la grande homogénéité sociale des populations qu'ils regroupent. Si l'on s'intéresse au niveau de diplôme, variable particulièrement discriminante du point de vue de la participation électorale, les bureaux G, H, I et J concernent dans l'immense majorité des individus possédant un diplôme inférieur au baccalauréat (respectivement 70 %, 84 %, 87 % et 81 %). De même, une très grande partie d'entre eux, parmi les actifs, est employée ou ouvrier (respectivement 65 %, 72 %, 85 % et 80 %).

Lors des quatre tours de scrutin organisés entre avril et juin 2012, les dix bureaux sélectionnés ont enregistré des taux de participation finalement assez conformes à ce que suggère leur sociologie. En effet, pour chacun des scrutins considérés, les quatre bureaux de vote les plus populaires présentent des taux de participation inférieurs à la moyenne montpelliéraine et française. Par rapport aux six autres bureaux de vote de notre échantillon, pour le premier et le second tour de l'élection présidentielle, l'écart est respectivement de huit points et de cinq points. Pour le premier et le second tour des élections législatives, l'écart est d'environ onze points. On remarque donc que l'écart de participation est moindre pour l'élection présidentielle, et notamment au second tour de scrutin.

Ceci traduit finalement l'importance de deux éléments. D'abord, plus qu'hier, l'élection présidentielle est désormais appréhendée comme la principale élection de la vie démocratique française, notamment au sein des classes les plus populaires⁴⁰. Les quatre bureaux en question enregistrent en moyenne un gain de participation d'environ trois points entre le premier et le second tour de l'élection présidentielle tandis que le niveau de la participation des autres bureaux reste stable en moyenne. Cette progression, plus importante qu'ailleurs, peut s'analyser comme la conséquence d'une réserve de voix (les taux de participation au premier tour y sont relativement faibles pour une élection présidentielle) mais également comme la conséquence des caractéristiques sociales des électeurs, qui ont pu les rendre particulièrement attentifs à un second tour scénarisé comme l'opposition de deux personnalités dont l'une – Nicolas Sarkozy – cristallisait les oppositions au sein des quartiers populaires⁴¹. Inversement, lorsque l'enjeu de l'élection est perçu comme moins important, la participation électorale

40. HÉRAN F., « Voter toujours, parfois, jamais », in CAUTRES B., MAYER N., *Le nouveau désordre électoral*, Presses de Science Po, 2004, p. 351-367.

41. Dans ces quatre bureaux populaires montpelliérains, les suffrages se sont largement portés sur François Hollande. Au premier tour, les résultats en suffrages exprimés sont les suivants : 56,5 % (bureau G), 47,5 % (bureau H), 60 % (bureau I) et 43,4 % (bureau J) pour une moyenne de 35,2 % sur l'ensemble de la ville. Au second tour, il obtient respectivement 85,1 % des voix dans le bureau G, 74,7 % dans le bureau H, 85,3 % dans le bureau I et 69,6 % dans le bureau J, pour une moyenne de 62,6 % pour l'ensemble de Montpellier.

dans ces mêmes bureaux enregistrent d'importants décrochages, comme dans le cas des élections législatives. Pour ce scrutin, dans les deux bureaux du quartier populaire de La Paillade (I et J), près des deux tiers des électeurs ne se sont pas déplacés au second tour de l'élection. Outre l'enjeu que représente l'élection présidentielle, ces chiffres témoignent sans doute de l'importance d'une campagne de forte intensité qui, en construisant des oppositions, contribue à politiser – même a minima – une partie de la population et alimente également un certain conformisme social autour de la participation électorale.

Résultats

D'un point de vue général, si l'on prend comme unité d'analyse le bureau de vote, la présence de populations étrangères sur un territoire – dont on peut penser qu'elle est un indicateur fiable de la présence de personnes d'origine immigrée au sein de l'électorat⁴² – est corrélée négativement au taux de participation, ce pour les quatre tours de scrutins considérés :

Tableau 3. Corrélations à l'échelle des 120 bureaux de vote montpelliérains entre taux de participation et présence de populations étrangères

	Présidentielle 1 ^{er} tour	Présidentielle 2 nd tour	Législatives 1 ^{er} tour	Législatives 2 nd tour
Coefficients de corrélation*	-,608***	-,641***	-,661***	-,698***

Sources : données Cartelec et résultats électoraux.

* R de Pearson

Si l'on fait fi de la fameuse *ecological fallacy*, on pourrait en conclure que le fait d'être d'origine étrangère prédispose généralement à l'abstention, y compris pour des scrutins nationaux qui s'accompagnent d'une activité médiatique de forte intensité. Ces observations font écho à des résultats bien connus précédemment mentionnés. Ils n'ont rien d'étonnant dans la mesure où, dans les grandes villes françaises, la ségrégation ethnique est souvent synonyme de ségrégation sociale et politique. Ainsi, à l'échelle des différents bureaux de vote montpelliérains, la part de personnes étrangères

42. Pour les dix bureaux de vote étudiés, la relation entre la part d'étrangers vivant au sein du territoire correspondant aux limites administratives du bureau et la part de Français d'origine non-européenne effectivement inscrits sur les listes électorales est la suivante : $R = 0,7$.

sur un territoire est fortement corrélée (positivement), avec le taux de chômage, la part de personnes sans diplôme, ou encore la part d'ouvriers et d'employés.

Tableau 4. Corrélations à l'échelle des 120 bureaux de vote montpelliérains entre présence de populations étrangères et le taux de chômage, la part d'ouvrier et la part d'individus majeurs non diplômés

	Taux de chômage	Part d'ouvriers et d'employés	Part de « sans diplôme »
Coefficients de corrélation*	,438***	,822***	,782***

Source : données Cartelec.

* R de Pearson

Mais l'analyse des résultats propres aux dix bureaux sélectionnés nous amène à être beaucoup plus mesurés sur ce premier constat (Tableau 5). En effet, si l'on considère les bureaux de vote un par un, il s'avère que la variable ethnique n'est pas forcément significative. En outre, l'appartenance au groupe « Français d'origine non européenne », n'est pas partout synonyme d'une plus grande abstention. Ainsi dans les quatre bureaux de vote les plus populaires (G ; H ; I ; J) mais aussi les bureaux D et F, les Français d'origine non-européenne participent plus que les Français d'origine européenne pour au moins un des quatre tours de scrutins. Ainsi, dans les bureaux où ils forment une part non négligeable de l'électorat, les Français d'origine immigrée participent plus que leurs homologues qui résident dans des espaces où ils sont plus largement minoritaires. Nous nous trouvons donc ici face à une contradiction car dans ces quartiers les Français d'origine non-européenne en question possèdent *a priori* des caractéristiques sociales, culturelles et économiques moins favorables à la participation électorale que leurs pairs établis dans des quartiers où la classe moyenne est prédominante.

Ce premier résultat demande à être interrogé avec plus de précisions. Il est par exemple nécessaire de se demander si l'impact différencié de la variable ethnique selon les bureaux et les espaces étudiés ne traduit pas en réalité l'influence d'autres variables socioculturelles dissimulées. Pour cela, nous avons construit, pour chaque bureau étudié et pour chaque tour de scrutin, un modèle de régression logistique à partir des données disponibles via l'analyse des listes d'émargement.

Tableau 5. Taux de participation chez les Français d'origine européenne et les Français d'origine non-européenne au sein des bureaux étudiés pour les quatre tours de scrutins considérés

Bureau	Présidentielle 1 ^{er} tour		Présidentielle 2 nd tour		Législatives 1 ^{er} tour		Législatives 2 nd tour	
	Français d'origine non-européenne	Français d'origine européenne	Français d'origine non-européenne	Français d'origine européenne	Français d'origine non-européenne	Français d'origine européenne	Français d'origine non-européenne	Français d'origine européenne
A	54,8 %	70,6 %	53,6 %	70 %	33,3 %	49,1 %	34,5 %	47,4 %
B	62,7 %	74,2 %	63,1 %	72,2 %	35,5 %	50,4 %	34,6 %	44,8 %
C	65,3 %	78,1 %	69,4 %	77,1 %	35,7 %	57,3 %	27,5 %	52,2 %
D	82 %	77,3 %	89,9 %	77,3 %	50,4 %	57,6 %	59,7 %	56,2 %
E	63,1 %	79,4 %	65,8 %	80,2 %	36,9 %	54,8 %	35,1 %	51,9 %
F	75,8 %	72,6 %	75,8 %	72,5 %	41,8 %	52,3 %	38,6 %	51,4 %
G	73,8 %	58 %	75,3 %	60,8 %	43,4 %	39,5 %	41,4 %	34 %
H	73,9 %	67 %	80 %	68,2 %	49,8 %	44,4 %	48,2 %	43,1 %
I	72,5 %	59 %	80,1 %	60,6 %	40,1 %	35,2 %	37,3 %	32 %
J	69,1 %	65,3 %	74,1 %	64,8 %	39,1 %	41,8 %	34,5 %	35,7 %

Source : enquête Julien Audemard et David Gouard par analyse des listes d'émargement.

Le modèle de régression est le suivant : la variable dépendante est ici la participation à l'un des tours de scrutin, variable binaire notée $P\{0;1\}$ où 1 représente le fait d'avoir participé au tour de scrutin et 0 le fait de ne pas avoir participé. Nous introduirons dans le modèle quatre variables indépendantes identifiables tirées des listes d'émargement. Les deux premières sont l'âge de l'électeur et son sexe⁴³. La troisième variable vise à mesurer l'impact de l'environnement familial sur la participation de l'électeur. Il s'agit d'identifier la présence d'un ou plusieurs membres de la famille inscrit dans le même bureau⁴⁴. Enfin, la quatrième variable est celle liée à l'origine immigrée⁴⁵.

43. Le sexe est analysé comme variable binaire $\{0; 1\}$ où 0 représente un électeur de sexe féminin et 1 un électeur de sexe masculin. L'âge a été codé en cinq catégories : 18-24 ans, 25-35 ans, 36-50 ans, 51-65 ans et 65 ans et plus.

44. La variable en question a été codée $\{0; 1\}$ où 0 représente les cas d'électeurs pour lesquels nous n'avons pas pu identifier de membres de la famille inscrit dans le bureau et 1 les cas où cela a été possible.

45. Comme expliqué préalablement, l'origine ethnique a été codée $\{0; 1\}$ où 0 représente les électeurs appartenant au groupe « Français d'origine européenne » et 1 les électeurs appartenant au groupe « Français d'origine non-européenne ».

Pour plus de clarté, et dans la mesure où nous nous intéressons plus au poids statistique de la variable ethnique sur la participation qu'à la pertinence générale du modèle de régression, nous présenterons ici seulement les *odds-ratios* et les niveaux de significativité propres à cette variable, obtenus pour chaque cas de figure⁴⁶.

Tableau 6. *Odds-ratios* obtenus pour la variable « origine ethnique » dans différents modèles de régression logistique visant à expliquer la probabilité de participer à l'élection

Bureaux	Tours de scrutin			
	Présidentielle 1 ^{er} tour	Présidentielle 2 nd tour	Législatives 1 ^{er} tour	Législatives 2 nd tour
A	,520**	,514**	,553*	,610*
B	,611**	,709**	,625**	,776
C	,598*	,899	,534**	,461**
D	1,228	2,412**	,791	1,323
E	,495**	,558*	,633*	,706
F	1,257	1,344	,754	,660*
G	1,854***	1,661**	1,305	1,568**
H	1,244	1,845***	1,369*	1,376*
I	1,755***	2,576***	1,705***	1,749***
J	1,119	1,501*	,964	1,153

* p<,05 ** p<,01 *** p<,001

Modèles de régression logistique construits à partir de l'analyse des listes d'émargement.

Ce tableau livre plusieurs enseignements. Premièrement, si l'on tient compte d'autres variables dans l'analyse, l'impact de la variable ethnique sur la participation n'est pas identique dans tous les cas. Il n'est pas significatif dans un tiers des cas. La variable ethnique a ensuite un effet négatif sur la participation dans un tiers des cas : les Français d'origine européenne participent plus que les Français d'origine non-européenne. Dans un dernier

46. Un *odds-ratio* est le rapport de la cote d'un événement arrivant à un groupe A d'individus avec celle du même événement arrivant à un groupe B d'individus (groupe de référence). S'il est supérieur à 1, il indique que l'événement est plus fréquent dans le groupe A que dans le groupe B. S'il est inférieur à 1, il indique que l'événement est plus fréquent dans le groupe B que dans le groupe A. Dans notre tableau, le groupe de référence est celui des Français d'origine européenne. Les *odds-ratios* indiqués mesurent donc, au sein de chaque bureau, la probabilité que l'électeur appartenant au groupe des Français d'origine non-européenne participe au tour de scrutin analysée en comparaison à la probabilité qu'un électeur appartenant au groupe des Français d'origine européenne participe au même tour de scrutin. Ces rapports de cotes sont calculés en tenant compte de l'âge, du sexe et de la situation matrimoniale de l'électeur.

tiers des cas, il a un effet positif sur la participation : les Français d'origine non-européenne participent plus que les Français d'origine européenne. Notons à ce propos que les niveaux de significativité les plus élevés pour la variable sont atteints pour les bureaux G, H et I, soit les bureaux les plus populaires de notre échantillon. Au-delà de ce simple constat descriptif, on peut remarquer que l'impact de la variable ethnique sur la participation électorale au cours des séquences observées et pour les bureaux analysés varie selon deux types de variables.

La première variable est d'ordre territorial. L'impact du facteur ethnique tend à être négatif ou nul dans les bureaux où les Français d'origine non-européenne sont minoritaires parmi les inscrits. Ces bureaux sont aussi ceux qui renvoient aux populations les mieux dotées culturellement et économiquement (bureaux A ; B ; C ; F ; D ; J). À l'inverse, l'impact du facteur ethnique tend à être positif, souvent avec des niveaux élevés de significativité, dans les bureaux où les Français d'origine non-européenne sont plus nombreux – voire même quelquefois majoritaires – parmi les inscrits. Ces bureaux renvoient quant à eux essentiellement à des populations culturellement et économiquement défavorisées (bureaux G ; H ; I)⁴⁷.

Mais les variations constatées au sein du Tableau 5 dépendent également du type de scrutin. L'impact le plus significatif et le plus fort de la variable se retrouve pour l'élection présidentielle, et notamment pour le second tour. Il s'atténue en revanche, jusqu'à devenir nul, pour les deux tours de scrutin organisés à l'occasion des élections législatives.

Au regard de ces résultats, la variable ethnique semble donc avoir une certaine importance pour expliquer la participation électorale. Mais il apparaît également que cette importance varie selon les contextes sociaux et institutionnels dans lesquels les électeurs sont invités à prendre part au vote.

Interprétations

Différentes interprétations peuvent être proposées à propos de ces résultats. Nous voudrions en avancer quelques-unes dont certaines sont propres à répondre à nos hypothèses de départ.

47. Nous renvoyons les lecteurs à l'analyse du tableau 1.

Mal-inscription et effets de position sociale

L'un des résultats les plus marquants de notre enquête est que, dans certains des bureaux étudiés, et contrairement à la tendance générale⁴⁸, les Français d'origine non-européenne participent plus que les Français d'origine européenne. Six bureaux de notre échantillon sont concernés : le bureau D aux deux tours de l'élection présidentielle et au second tour des législatives, le bureau F aux deux tours de l'élection présidentielle, le bureau G pour les quatre tours de scrutin analysés, les bureaux H et I pour les quatre tours de scrutin et le bureau J pour les deux tours de l'élection présidentielle.

On remarquera tout d'abord que parmi ces six bureaux, cinq (les bureaux F, G, H, I et J) se situent dans des espaces qui rassemblent des populations dont les caractéristiques sont proches : un faible niveau de diplôme, un fort taux de chômage, une forte proportion d'employés et d'ouvriers, une forte proportion de populations étrangères et une forte proportion de Français d'origine non-européenne au sein de l'électorat. Au regard de ces caractéristiques, il est a priori surprenant de constater, également, que les Français d'origine non-européenne qui sont inscrits dans ces bureaux se sont plus mobilisés que les Français d'origine non-européenne inscrits dans les bureaux du centre-ville, regroupant des populations mieux dotées d'un point de vue socioéconomique (Tableau 5). Avant d'examiner la pertinence d'autres hypothèses, nous pouvons d'ores et déjà avancer deux premières explications en ce qui concerne ces observations.

Il s'agit en effet d'espaces marqués par une forte dégradation socio-économique. À l'origine créés pour accueillir les populations nouvellement arrivées à Montpellier – notamment les Français d'Algérie – ces espaces ont peu à peu accueilli des familles modestes et d'origine africaine. Le déclassement social et la présence accrue de ces populations ont peu à peu provoqué le départ des Français d'origine européenne, à l'instar de ce qui a pu se passer dans d'autres milieux populaires au sein d'autres agglomérations françaises⁴⁹. Ainsi, les écarts de participation enregistrés entre les deux groupes au cours de notre enquête pourraient aussi s'expliquer

48. Voir les commentaires relatifs au Tableau 3.

49. Comparable à La Paillade, la cité des Cosmonautes à Saint-Denis a, selon Céline Braconnier et Jean-Yves Dormagen, connu la même trajectoire sociale : « disparition de toute forme d'encadrement politique dans la cité, montée de la précarité et du chômage, arrivée massive de populations d'origine africaine. Cette dernière transformation est d'ailleurs détectable sur les listes électorales, puisque, si tous les inscrits ou presque (98,9 %) avaient des noms à consonance européenne en 1974, on remarque à partir de la moitié des années 1990 une présence plus importante d'inscrits d'origine africaine (14,5 %) ; cette proportion s'est rapidement accentuée depuis jusqu'à représenter aujourd'hui près du tiers (31,8 %) des inscrits ». Voir BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation électorale en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007, p. 158-159.

par une plus forte mal-inscription sur les listes électorales des Français d'origine européenne, d'autant plus que leur installation dans ces espaces est globalement plus ancienne⁵⁰.

La seconde explication, au-delà de la question de la mal-inscription, serait que ces résultats traduiraient en fait des effets de position sociale indécélables en raison de la méthodologie employée. En d'autres termes, dans la mesure où nous n'avons pas inclus de données socioéconomiques individuelles dans notre analyse, il serait légitime de penser que les différences de participation enregistrées d'une part entre les Français d'origine non-européenne inscrits dans les bureaux « populaires » et les Français d'origine européenne dans ces mêmes bureaux et d'autre part entre les premiers nommés et les Français d'origine non-européenne inscrits dans les bureaux du centre-ville s'expliqueraient parce que les premiers nommés seraient tout simplement mieux intégrés que les individus avec qui nous les comparons. On sait d'ailleurs qu'au sein des quartiers populaires des grandes villes françaises, les Français d'origine européenne restés vivre « à la cité » sont généralement frappés par une grande exclusion socioéconomique⁵¹.

Sans pour autant balayer d'un revers de la main ces deux explications, nous pouvons, au regard de nos résultats, quelque peu les tempérer. En effet, on peut remarquer qu'au fil de la séquence électorale étudiée, la relation entre la participation électorale et l'origine immigrée s'inverse ou, dans une moindre mesure, les écarts de participation entre les deux groupes se réduisent considérablement. Ainsi, au sein des bureaux F et J, les Français d'origine non-européenne participent moins que les Français d'origine européenne lors des élections législatives de juin 2012 tandis que c'est l'inverse aux deux tours de l'élection présidentielle. Quant aux bureaux G, H et I, les écarts de participation entre les deux groupes se resserrent assez largement entre ces deux élections, alors que la participation électorale des électeurs issus de l'immigration non-européenne était nettement plus importante lors de l'élection présidentielle.

De même, si l'on observe les Tableaux 5 et 6, on remarque un sursaut de participation notable chez les Français d'origine immigrée lors du second tour de la présidentielle au sein des bureaux D, F, G, H, I et J. De la même manière, les taux de participation des Français d'origine non-européenne montrent qu'effectivement ces derniers participent presque toujours plus lorsqu'ils sont inscrits dans des bureaux « populaires », ce qui plaiderait en

50. Une enquête de voisinage afin de comparer les noms inscrits sur les boîtes aux lettres aux informations contenues dans les listes d'émargement permettrait sans doute de renseigner cette question.

51. HAEGEL F., « L'expression xénophobe dans une cité de banlieue : le modèle de l'hospitalité dévoyé », in HAEGEL F., REY H., SINTOMER Y., *La xénophobie en banlieue. Effets et expressions*, Paris, Harmattan, 2000, p. 73-89.

faveur de la thèse de la mal-inscription⁵² des électeurs d'origine européenne. Mais, là encore, on peut observer chez ceux-là – les Français d'origine non européenne vivant dans les quartiers populaires de la ville – un sursaut spécifique de participation au second tour de l'élection présidentielle. Aussi, plus que chez les autres, les décrochages entre le second tour de l'élection présidentielle et le premier tour de l'élection législative sont très importants⁵³.

En somme, si la mal-inscription et les caractéristiques socio-économiques des électeurs peuvent effectivement avoir une influence sur nos résultats le fait d'observer un différentiel du niveau de la participation électorale entre les deux populations que nous nous sommes proposés de comparer permet de conclure à un effet propre à la variable ethnique. En effet, puisque moins de deux mois séparent le premier tour de l'élection présidentielle et le second tour des élections législatives, on peut raisonnablement penser que la composition du corps électoral des différents bureaux de vote et le phénomène de mal-inscription n'ont guère évolué. Ceci montre encore une fois que, dans certains des bureaux de vote étudiés, les plus marqués par l'exclusion socioéconomique, la variable ethnique joue un rôle singulier dans la mobilisation électorale, aux côtés d'autres facteurs dont la position sociale et la mal-inscription.

Les variations de la relation statistique entre variable ethnique et participation au sein même des bureaux analysés tempèrent donc la portée de l'hypothèse de la mal-inscription ainsi que celle d'éventuels effets de position : en effet, s'ils sont mieux intégrés socialement que les Français d'origine européenne, pourquoi les Français d'origine non-européenne ne continuent-ils pas à participer à des niveaux élevés et pourquoi les écarts entre les deux groupes se resserrent-ils lors des élections législatives ?

Enfin, ces hypothèses n'expliquent pas le fait que les populations françaises d'origine non-européenne inscrites dans les bureaux les plus populaires participent tendanciellement plus que leurs homologues inscrits dans les autres bureaux, d'autant plus que leurs caractéristiques sociales ne laissent pas présager de ce constat. Toutefois, il est possible que ces derniers soient plus touchés par la mal-inscription. Si tel est le cas, il faut aussi se demander pourquoi les Français d'origine non-européenne évoluant au sein des quartiers populaires sont mieux inscrits que leurs homologues vivant au sein des quartiers du centre-ville. La variable ethnique semble donc bien avoir joué un rôle dans la mobilisation. Ce sont à présent les ressorts de cette mobilisation que nous allons tenter de dresser.

52. Celle d'un effet de position reste plausible mais néanmoins peu probable au regard des caractéristiques sociales des espaces analysés.

53. Les observations propres au bureau G font néanmoins figure d'exception.

L'ethnicité, facteur de mobilisation des électorats populaires

Un autre élément d'explication peut être avancé. Il s'agit cette fois de souligner l'importance du clivage de type ethnique quant à la mobilisation électorale des citoyens les plus démunis en ressources culturelles et économiques. Cet élément nous permet de répondre à notre première hypothèse. Il apparaît en effet pertinent pour comprendre plusieurs de nos résultats.

Il constitue d'abord une grille de lecture pertinente pour comprendre les écarts de participation observés entre Français d'origine non-européenne inscrits dans des bureaux différents. Si l'on compare les taux de participation moyens à chaque tour de scrutin de ces électeurs inscrits dans les bureaux les plus populaires (les bureaux F, G, H, I et J) avec ceux des électeurs présentant les mêmes origines immigrées dans les bureaux les moins populaires de notre échantillon (les bureaux A, B, C et E)⁵⁴, le constat est sans appel. Au premier tour de l'élection présidentielle, les premiers affichent un taux de participation moyen de 10,8 points de pourcentage supérieur aux seconds. L'écart est encore plus fort pour le second tour de la même élection (14,3 points). Pour les législatives, l'écart entre les deux groupes se resserre mais reste favorable au premier (plus 4,9 points au premier tour, plus 3,3 points au second). Au regard des caractéristiques des espaces étudiés, et notamment au regard de l'importante homogénéité sociale qui caractérise certains bureaux, il n'est pas hors de propos de penser que les Français d'origine non-européenne issus des bureaux les plus populaires possèdent des caractéristiques sociales moindres ou équivalentes à celles de leurs pairs inscrits dans des bureaux regroupant des populations de classe moyenne. L'identification à un groupe à fondement ethnique pourrait donc être le facteur propre à expliquer les différences de participation entre les deux groupes. Elle servirait de référent mobilisateur dans un cas mais pas dans l'autre, que la mobilisation se joue au moment du vote ou de l'inscription sur les listes électorales. Ce constat est intéressant dans la mesure où la variable ethnique semble particulièrement importante pour expliquer la participation des électeurs les plus populaires même lorsque l'on contrôle leur âge, leur sexe ou la présence de proches inscrits dans le même bureau (tableau 6). On ne peut toutefois pas exclure l'hypothèse que les réseaux d'interconnaissances participant du dispositif informel de mobilisation électorale soient plus denses dans les bureaux de vote des quartiers populaires et que ces derniers démontrent ainsi toute leur efficacité à l'occasion des scrutins de haute intensité, comme par exemple dans le cadre d'une élection présidentielle⁵⁵.

54. Nous écartons ici volontairement le cas du bureau D sur lequel nous reviendrons plus loin.

55. Voir BRACONNIER C., DORMAGEN J.-Y., *op. cit.*, 2007.

Les électeurs des quartiers urbains populaires sont généralement caractérisés par un haut degré de défiance ou d'indifférence envers le politique et, sous certaines conditions, sont sujets à des formes de politisation *a minima*⁵⁶. Or, l'ethnicité fait partie d'un ensemble de référents sociaux, de raccourcis d'information propres à nourrir ces formes de politisation. Reste à savoir sous quelles conditions contextuelles et conjoncturelles ce processus se met à l'œuvre.

Les effets de contexte

La deuxième hypothèse que nous avons avancée au début de cet article consistait à penser que la composition ethnique d'un territoire produit également des effets sur l'identification à un groupe à fondement ethnique en tant que facteur de la participation électorale. La lecture des résultats des Tableaux 4 et 5 conduit en effet à considérer avec attention la pertinence de l'hypothèse d'un effet contextuel. Si l'hypothèse formulée à partir des caractéristiques sociales individuelles des électeurs issus de l'immigration non-européenne inscrits dans des bureaux différents ne repose que sur de l'inférence statistique – à partir de données agrégées – nous pouvons en revanche caractériser de manière précise et solide les environnements au sein desquels ces individus évoluent. Il ressort de cette analyse que l'importance statistique de la variable ethnique sur la participation varie fortement en fonction de la composition ethnique des environnements au sein desquels évoluent les électeurs. Plus précisément, là où les électeurs issus de l'immigration non-européenne sont majoritaires ou fortement concentrés au sein de l'électorat, la variable ethnique est factrice de participation. À l'inverse, là où les électeurs issus de l'immigration non-européenne sont minoritaires ou faiblement concentrés au sein de l'électorat, leur origine immigrée est alors prédictive d'une plus forte abstention. Ainsi, au sein de notre échantillon, les Français d'origine européenne enregistrent leurs plus faibles taux de participation à l'élection présidentielle dans les bureaux G (58 % au premier tour, 60,8 % au second) et I (59 % et 60,6 %). Le bureau G, situé dans le quartier populaire du Petit-Bard, englobe un territoire où 24 % de la population est étrangère et 60,6 % des électeurs sont des Français d'origine non-européenne. Aussi, le territoire qui dépend du bureau I, situé dans le quartier de la Paillade, est quant à lui composé à 49 % de populations étrangères et 58,5 % de l'électorat est d'origine non-européenne. Au sein de ces deux bureaux, les Français d'origine non-européenne ont participé respectivement à 73,8 % et 72,5 % au premier tour de l'élection présidentielle et à 75,3 % et 80,1 % au second tour. Inversement, dans les bureaux A

56. *Ibid.*

(seulement 8 % d'électeurs d'origine non-européenne dans l'électorat), B (13,2 % d'électeurs d'origine non-européenne) et C (61,3 % d'électeurs d'origine non-européenne), ce groupe ne participe respectivement qu'à 54,8 %, 62,7 % et 65,3 % au premier tour de la présidentielle et à 53,6 %, 63,1 % et 69,4 % au second tour.

Ces résultats tendent ainsi à montrer que l'impact de la variable ethnique sur la participation n'a de sens que comprise dans l'environnement où elle s'inscrit. Pour comprendre par exemple pourquoi les Français d'origine européenne ont plus tendance à s'abstenir dans un quartier comme la Paillade – ou pourquoi les Français d'origine non-européenne ont plus tendance à s'abstenir dans les espaces où ils sont minoritaires –, il est nécessaire de prendre en compte le fait que d'une part le contexte du quartier populaire est favorable au développement d'un clivage de type ethnique potentiellement structurant pour les individus et que, d'autre part, la conscience d'une mise en minorité produit généralement des formes de rejet du politique qui, en termes de participation, se concrétisent par des stratégies d'*exit*⁵⁷.

L'analyse de cas *a priori* contradictoires ne remet pas forcément en cause ce constat, celui du bureau D étant de ce point de vue un bon exemple. Si l'on s'attarde sur les chiffres bruts, le bureau D constitue le contre-exemple de notre cadre d'analyse. Situé au sein d'un territoire composé de seulement 5 % d'étrangers, le bureau D compte seulement 12,4 % d'électeurs d'origine non-européenne inscrits sur ses listes électorales. Pourtant, ces électeurs affichent des taux de participation particulièrement élevés, plus que dans tout autre bureau de notre échantillon. Au premier tour de l'élection présidentielle, ils sont 82 % à s'être rendus aux urnes. Ce taux s'élève à 89,9 % au second tour de la même élection. Leur taux de participation reste en outre relativement élevé lors des élections législatives de juin qui mobilisent 50,4 % puis 59,7 % d'entre eux.

À première vue, l'hypothèse d'un effet de regroupement ne tient pas dans ce cas d'étude précis. Néanmoins, une étude plus fine de la répartition spatiale de l'électorat au sein du bureau D permet de reconsidérer la pertinence de ce cadre d'analyse. Les électeurs d'origine non-européenne s'y répartissent dans un espace très circonscrit car près des trois quarts d'entre eux (101 électeurs sur 139) résident au sein de la même résidence HLM (« Les Aubes »). Ces derniers affichent des taux de participation particulièrement élevés à l'élection présidentielle : 89,9 % d'entre eux se

57. SINTOMER Y., « Désaffiliation politique et vote frontiste dans l'ancienne banlieue rouge. L'exemple du quartier Allende à Saint-Denis », in HAEGEL F., REY H., SINTOMER Y., *La xénophobie en banlieue. Effets et expressions*, Paris, Harmattan, 2000, p. 91-115.

sont déplacés aux urnes au premier tour de l'élection et 94 % en ont fait de même au second tour. On peut tout à fait comparer cette situation à celle du bureau C situé dans le même quartier. Les deux bureaux présentent d'ailleurs des similitudes quant aux caractéristiques de leurs électors respectifs. Les électeurs du bureau C affichent ainsi un niveau de diplôme moyen semblable à celui des électeurs du bureau D. Le territoire qu'il englobe compte même une proportion d'étrangers plus élevés. Pourtant, les électeurs d'origine non-européenne sont moins nombreux au sein des listes et, surtout, participent moins que leurs homologues du bureau D. Pour le bureau C, l'appartenance au groupe d'électeurs issus de l'immigration non-européenne est d'ailleurs un facteur d'abstention. S'il reste difficile à partir d'une simple analyse des listes d'émargement de comprendre exactement où se jouent les différences de participation entre les Français d'origine non-européenne des deux bureaux, l'hypothèse d'un effet de contexte social apparaît une fois de plus plausible. Au sein du bureau C, ces électeurs sont ainsi beaucoup plus dispersés spatialement. Si près de la moitié réside sur la même avenue, ils se répartissent au sein des nombreux immeubles qui la jalonnent. En outre, une autre différence marque les deux électors : les Français d'origine non-européenne du bureau C sont plus rarement inscrits en couple que ceux du bureau D (53,2 % contre 67,6 %). Dans nos modèles de régression, cette variable couple est d'ailleurs la plus significative pour expliquer la participation au sein du bureau D⁵⁸. Là encore, l'hypothèse du contexte social paraît pertinente pour comprendre la participation des électeurs d'origine non-européenne.

L'émergence d'un clivage ethnique structurant les rapports au monde politique dépendrait ainsi grandement des conditions environnementales d'existence. Sans nul doute, le fait de côtoyer régulièrement des personnes partageant certaines caractéristiques socioculturelles entretient le sentiment d'appartenance au groupe et contribue à faire de l'ethnicité un facteur de politisation des expériences sociales. On peut ainsi penser que la pertinence de la variable ethnique dépend du contexte social. Elle ne ferait sens pour les individus que si elle devient un critère d'identification et de différenciation capable de jouer le rôle de repère politique. Les contextes sociaux les plus déstructurés, là où les électeurs ne disposent que peu de repères sociopolitiques traditionnels (absence de transmission des valeurs partisanes par la famille ; chômage ; exclusion culturelle) seraient donc les plus propices à l'ethnicisation des comportements électoraux. En outre, les phénomènes de ségrégation ethnique à l'œuvre dans les milieux les plus populaires permettraient le développement de visions collectives

58. BUTON F., LEMERCIER C., MARIOT N., « The Household Effect on Electoral Participation. A Contextual Analysis of Voter Signatures from a French Polling Station (1982-2007) », in *Electoral studies*, vol. 31, n° 2, 2012, p. 434-447.

construites sur ces référents, à la fois pour les minorités grâce à leur position majoritaire qui favorise l'entretien de la culture d'origine comme repère identitaire principal, mais aussi pour les autres citoyens pour lesquels la position minoritaire occupée peut conduire sans doute à se construire une identité en opposition à une altérité visible.

De fait, le poids du contexte social dépendrait finalement de la composition démographique des territoires. Les plus susceptibles de créer des effets de contextes seraient ceux dont la composition sociale et/ou politique seraient suffisamment visible pour créer du sens chez les électeurs. La durabilité des structures sociales dans ces territoires serait aussi une condition nécessaire au développement de sentiments d'autochtonie ou de rejet du lieu de vie. Enfin, il faudrait aussi que ces territoires soient favorables à l'entretien de sociabilités au fondement du lien entre les individus et leurs lieux de vie.

L'ethnicité, facteur de politisation des expériences sociales ? Le rôle de l'offre politique

À tout point de vue, nos résultats suggèrent que la variable ethnique peut constituer un facteur positif de la participation électorale. L'ethnicité peut servir de grille d'interprétation du monde politique susceptible de servir de vecteur de politisation. Nous avons précisé pour l'instant le rôle de deux facteurs propices à la réalisation d'un tel mécanisme, le rôle des caractéristiques individuelles et celui du contexte environnemental. Reste maintenant à tester notre dernière hypothèse (H_3) c'est-à-dire à analyser le rôle de l'offre politique.

Le dernier fait marquant qui ressort de nos tableaux 5 et 6 est celui de l'importance relative de la variable ethnique selon l'élection. La lecture du Tableau 5 montre dans un premier temps que les Français d'origine non-européenne sont ceux qui, partout, connaissent les plus fortes chutes de participation entre le second tour de l'élection présidentielle et le premier tour des élections législatives. En moyenne, ces derniers perdent aux élections législatives 29,7 points de pourcentage de participation. Chez les Français d'origine européenne, la baisse de la participation, bien que réelle et non négligeable, est bien moins importante (moins 19,8 points en moyenne). Les variations entre les deux élections sont d'autant plus fortes pour les électeurs d'origine immigrée des quartiers les plus populaires, ceux qui, pour les raisons évoquées précédemment, sont sans doute les plus sensibles aux effets de l'ethnicité. Au sein du bureau I, ces électeurs perdent 40 points de pourcentage en termes de participation entre le second tour de la présidentielle et le premier tour des législatives. Ainsi, si l'appartenance

à des minorités ethniques est, sous certaines conditions, un facteur de participation électorale à l'élection présidentielle, cela est beaucoup moins vrai pour les élections législatives. L'analyse des modèles de régression présentés dans le Tableau 6 montre qu'entre les deux élections, la variable ethnique perd partout de sa force et de sa significativité en tant que facteur de la participation.

Ces observations appellent finalement à deux réflexions supplémentaires quant au rôle joué par la variable ethnique comme facteur de participation électorale. Elles soulignent d'abord le rôle important de la conjoncture électorale et de l'offre politique. D'abord, la couverture médiatique de l'élection présidentielle semble jouer un rôle particulièrement décisif au moins dans l'activation des processus de politisation via le clivage ethnique. Ensuite, le cadrage médiatique et politique des thèmes développés au cours de la campagne semble tout aussi important. Il est en effet difficile de ne pas analyser les résultats précédents comme la conséquence d'une conjoncture médiatique et électorale tournée vers les thèmes de l'immigration et de l'insécurité, ainsi que de la présence de candidats identifiés comme hostiles aux étrangers et aux immigrés. L'absence d'une telle conjoncture lors des élections législatives est ainsi à même d'expliquer les chutes de participation entre les deux élections, notamment chez les Français d'origine non-européenne évoluant en milieu populaire. La seconde réflexion que l'on peut amorcer suite à ces résultats porte sur la fragilité de la variable ethnique en tant que facteur de mobilisation électorale. Si elle agit bien en ce sens dans certains contextes sociaux et dans certaines conjonctures électorales et médiatiques, il n'est pas – du moins au regard de nos cas d'étude – un facteur stable de participation et ne parvient pas à rompre un état de normalité politique qui se résume, dans les milieux urbains populaires, à une abstention massive.

Conclusion

Au terme de cet article, nous sommes parvenus à souligner différents éléments importants quant à l'étude de la participation électorale. Premièrement, nous avons pu montrer que la variable ethnique, pourtant peu étudiée dans les travaux de sociologie électorale français, mériterait d'être prise en considération afin d'expliquer la participation électorale. Deuxièmement, et alors que le fait d'être issu de l'immigration est souvent considéré comme un facteur d'abstention, nous avons vu que celui-ci pouvait constituer un facteur *positif* de mobilisation. L'ethnicité peut ainsi servir de grille d'interprétation du monde politique et devenir un vecteur de politisation, et donc de participation électorale. Troisièmement, nous avons

tenté de préciser sous quelles conditions cela pouvait se réaliser. En réponse à nos trois hypothèses de départ, et par le jeu de la comparaison entre des espaces et des électorats socialement différents sur une séquence électorale de moyenne durée, nous avons suggéré que l'importance du facteur ethnique sur la participation électorale variait en fonction de trois éléments : les caractéristiques propres aux électeurs, dans la mesure où l'identification à des groupes à fondement ethnique semble servir de vecteur de politisation au sein des électorats les plus populaires ; les caractéristiques sociales de l'environnement, dans la mesure où le développement d'un clivage ethnique politiquement structurant semble dépendre de la composition des espaces au sein desquels évoluent les électeurs, notamment de leur composition en termes ethniques et de la plus ou moins forte concentration spatiale des minorités ; la conjoncture électorale et médiatique, dans la mesure où la structure de l'offre politique et la mise en avant de thèmes faisant directement écho au clivage ethnique au cours de campagnes électorales de forte intensité médiatique impactent fortement la relation entre variable ethnique et participation électorale.

Nos résultats ouvrent ainsi certaines pistes de recherche quant à la relation entre ethnicité et participation électorale. Ceci est d'autant plus vrai que si l'analyse des listes d'émargement donne accès à des matériaux solides, elle ne permet pas d'acquérir des informations très précises concernant le statut individuel des électeurs. Ainsi, notre analyse demande très certainement à être enrichie par d'autres types de dispositifs capables de mieux renseigner ces statuts et de réévaluer l'impact de la variable ethnique sur la participation en tenant compte d'informations plus précises, notamment par la passation de questionnaires à la sortie des bureaux de vote enquêtés. Enfin, si nos résultats suggèrent différentes pistes de réflexion à ce sujet, l'analyse quantitative ne peut révéler comment le *sentiment* d'appartenance ethnique devient un référent d'interprétation du monde politique. Ce que révèle notre article appelle finalement à la réalisation d'enquêtes qualitatives sur un sujet relativement peu exploré jusqu'alors.